

Bulletin d'information

Publication trimestrielle

janvier 2012

Numéro 1 produit par **L'Association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech**

Siège social : 2, rue de la Tour, lotissement Camp Marti 66110 Amélie-les-Bains/Palalda
Courriel : asso@usagersdeleau66.org site : <http://usagersdeleau66.org>
contacts téléphoniques : 06 22 71 79 47 ou 06 11 77 09 37

Sommaire

- Hommage à Danielle Mitterrand
 - Comment nos élus assurent-ils la gestion de notre eau potable depuis 2007 ?
 - Dossiers d'actualité chauds: la gestion du S.P.A.N.C. et Aqua Domitia
 - Quelques observations à la lecture du rapport 2010 du délégataire VEOLIA
 - Assemblée Générale 2012 de l'association
- Projection publique d'un film à l'occasion des 25 années d'action de la Fondation France-Libertés

Hommage

à Danielle MITTERRAND

Elle avait répondu tout de suite à notre invitation lorsque nous l'avions sollicitée. Danielle Mitterrand nous laisse le souvenir d'une femme simple toujours disposée à l'échange avec les plus modestes d'entre nous, opiniâtre dans son engagement, fidèle à ses convictions.

Notre association était présente à la cérémonie d'adieu à Danielle Mitterrand, dans sa commune native de Cluny, Saône et Loire.

« Danielle Mitterrand a porté jusqu'au bout ses idées. Celle qui se reconnaissait dans les mots de Jean Paul Sartre « Il n'est pas juste de vouloir traiter les souffrances des hommes sans s'engager dans la lutte contre les causes même de ces souffrances » avait créé France Libertés pour toujours rester à l'écoute des peuples et de leurs droits et retransmettre leurs

attentes.

De la résistance à la libération de Nelson Mandela en passant par le soutien du peuple kurde ou la défense du peuple tibétain, Danielle Mitterrand a ainsi marqué son époque par sa ferveur et son énergie.

Inlassable militante, l'accès à l'eau pour tous était devenu, ces dernières années, au centre de son action et l'objectif de toute une vie.

Malgré son départ, Danielle Mitterrand nous laisse un message d'espoir, qui montre la voie d'un monde plus juste aux générations qui inventeront le monde de demain.

« Nouveaux résistants à l'ordre néolibéral, bâtisseurs d'un monde où chacun trouve sa part de vie, de liberté et d'action, expérimentateurs de solutions alternatives aux problèmes du temps... Qu'ils se rassemblent, s'unissent, fusionnent partout dans le monde pour mettre un terme à la dictature économique et financière, suppôt des dictateurs politiques. Celles-ci semblent être, enfin, ébranlées par la colère des peuples. C'est heureux mais ce n'est qu'un début. Je souhaite de tout cœur que nos propositions en faveur des biens communs du vivant soient comprises de tous et participent à l'urgente et indispensable métamorphose de la société humaine vers une nouvelle civilisation ».

(extrait de la déclaration de la Fondation France - Libertés)

voir sur le site l'article de presse que nous avons fait paraître dans l'Indépendant

Comment nos élus

assurent - ils la gestion de notre eau potable depuis 2007 ?

L'année 2007 fut l'année de la signature d'un nouveau contrat de délégation des Services Publics de l'eau potable et de l'assainissement contre l'avis d'un vigoureux mouvement d'usagers actifs accompagné par une opinion publique favorable à un retour en Régie Publique. Un déficit démocratique stupéfiant marque cette période ; les élus, à contre courant de leurs concitoyens, refusent d'engager un débat de fond sur le mode de gestion de l'eau. Mais selon ces derniers, les mêmes qu'aujourd'hui, à deux exceptions près, nous allions voir ce que nous allions voir puisque le nouveau contrat de délégation renouvelé au privé allait changer la donne sous leur férule !

Qu'en est-il aujourd'hui, quatre années de gestion déléguée plus tard sachant que 2015 marquera le terme du contrat en cours ?

Le S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal du Vallespir pour l'Alimentation en Eau Potable) a son siège à Arles sur Tech. Le syndicat se compose de deux élus représentants chacune des six communes membres : Arles sur Tech, Montbolo, Amélie les Bains/Palada, Reynès, Céret, St Jean Pla de Corts. Ce syndicat se réunit pour le moins, une dizaine de fois par an. Des comptes - rendus sont produits par le syndicat rendant compte, théoriquement, de la politique mise en œuvre par les collectivités et appliquée par le délégataire VEOLIA. A noter la présence et la participation

du délégataire durant toute la durée de ces réunions. Sont associés à ces réunions, les représentants de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (ex- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) Le syndicat a les pleins pouvoirs et possède tous les moyens de décision et d'action. Le Président n'a pas un rôle honorifique, il est rémunéré pour accomplir sa tâche, il est là pour contrôler la gestion déléguée, impulser une politique, se projeter dans les enjeux à venir et anticiper.

Nous lisons régulièrement, avec attention, ces comptes - rendus. La lecture de ces comptes - rendus ne révèlent en rien une réflexion globale d'anticipation sur la gestion à venir de l'eau. Aucune reconsidération des usages et des techniques employées ne fait l'objet d'étude. Bien souvent, ces réunions sont marquées par l'influence du délégataire. Le rapport, parfois, fait état de propos qui ne concernent en rien la gestion locale de l'eau telle une plainte de VEOLIA émise par le responsable départemental contre le film « Water makes money ». Aucune capacité de contrôle indépendant des collectivités sur la gestion déléguée n'a été mise en place. Les élus s'en remettent, le plus souvent, à l'ingénieur des Services Publics départementaux pour émettre un avis. Le Rapport annuel normalement produit par le Président sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable est réalisé par le service d'assistance technique de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer. On constate, de manière générale, une politique suiviste de celle mise en œuvre par VEOLIA. On ne perçoit aucun signe animé d'une volonté politique qui permettrait de penser que les

collectivités locales souhaitent entrer véritablement en compétence sur la gestion de l'eau. *(ces comptes -rendus 2010 sont consultables sur notre site : <http://usagersdeleau66.org>)*

Le syndicat, sous la mandature de gestion du contrat en cours, en octobre 2009, a refusé d'accéder à notre seconde demande de création d'une commission consultative. Si effectivement, une telle commission n'est pas obligatoire au dessous de 50 000 usagers concernés, elle peut néanmoins être créée quand existe une volonté d'associer les usagers et d'ouvrir la gestion en toute transparence sur la place publique. Dans ce contexte, VEOLIA a beau jeu et profite de la faillite des collectivités publiques. On ne peut pas le lui reprocher, il est dans son rôle et est ici pour engranger le maximum de bénéfice en contrepartie d'un service réduit à minima. Si demain, sous l'effet d'une annonce électorale, certains de nos élus étaient subitement tenté de devenir les chantres d'un retour en Régie Publique, cela ne pourrait être que la traduction de l'opportunisme et du mensonge. Un retour en Régie nécessite d'entrer en compétence accompagné d'une bonne dose de détermination et cela ne s'improvise pas. Bien évidemment, il existe des retours en Régie factices où tous les services techniques sont sous -traités au privé sans reconsidérer, sans repenser les modes de gestion de la ressource eau. Ce subterfuge devient un grand classique.

Cet état des lieux est possible et le restera autant de temps que les usagers l'autoriseront. Nos élus, en ne se dotant pas des moyens d'un véritable contrôle des services publics qu'ils délèguent au secteur privé, en l'absence d'une politique inscrite dans

le long terme, de fait abandonnent la gestion d'un bien commun vital. Les usagers - citoyens ont leur part de responsabilité dans l'abandon collectif d'une gestion locale. L'association des usagers est le reflet de l'état du rapport de force du moment. La situation évoluera quand une majorité d'usagers reprendront confiance dans leur capacité de changement en comptant sur eux - mêmes.

dossiers d'actualité

Nous vous invitons à les consulter dans leur intégralité sur notre site

Le premier dossier étant le S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Près de 400 usagers de la commune de Céret sont concernés par la mise aux normes engagée par le syndicat mixte départemental SPANC66 qui rassemble 206 communes sur les 226 que compte le département. Ce sont 12000 usagers concernés dans les Pyrénées Orientales, qui représentent de 35 à 50 000 habitants. Une fois de plus, nos élus ont choisi de déléguer ce service au privé. L'application tardive et précipitée de lois élaborées en 1992 donne lieu à de multiples dysfonctionnements, l'absence d'interlocuteurs locaux amplifie l'inquiétude et la colère des usagers dans le contexte général d'un climat social de plus en plus excédé .

Suite à la parution de deux articles dans le journal

l'Indépendant et aux nombreux appels qui s'en sont suivis, l'association a organisé une **première rencontre départementale** le 22 octobre 2011 à ALENYA avec des usagers venus de tout le département. L'objectif étant de signifier que nous souhaitons que les usagers soient représentés et entendus au sein du SPANC66 et d'autre part d'engager la construction d'un réseau solidaire pour l'achat groupé de matériels, la mutualisation des connaissances, etc.

Le second dossier d'actualité est le projet AQUA DOMITIA .

Ce projet porté par le Conseil Régional consiste à prolonger un canal existant qui puise dans le Rhône par une canalisation qui alimenterait le littoral du Languedoc Roussillon. Un débat public, qu'impose la loi, a été engagé et s'achèvera à la fin du mois de décembre 2011. Nous sommes vivement opposés à ce projet qui nous est présenté comme une sécurisation de la ressource en eau pour la région. Pour notre part, nous sommes persuadés que non seulement le projet AQUA DOMITIA ne soulagera en rien la pression sur la ressource eau du Languedoc Roussillon mais , bien au contraire, va contribuer à accélérer la mauvaise gestion actuelle de la ressource eau, le seul souci consensuel des politiques étant de ne pas freiner l'urbanisation du littoral. Une refondation de la gestion de la ressource eau est inéluctable.

Lors d'un prochain article dans ce bulletin, nous ferons l'état des lieux de la gestion de l'assainissement collectif après lecture des rapports annuels des six mêmes

communes membres du S.I.A.E.P.

Pour l'association, le Président, Dominique Bonnard

Quelques observations à la lecture du rapport annuel 2010 du délégué VEOLIA

qui concerne les communes membres du S.I.A.E.P. d'Arles sur Tech.

En juin 2012, nous aurons accès au rapport annuel 2011 du délégué VEOLIA. C'est ainsi que chaque année, le délégué rend compte aux collectivités locales de son activité de gestion déléguée du Service Public.

- Le rendement du réseau indique un taux de fuite de 33% (33,7% selon le rapport annuel du S.I.A.E.P. Prix et Qualité du service public de l'eau potable) sur l'ensemble du réseau pour 2010.

- Volumes prélevés : 89% sont toujours issus du gravitaire : un puisage de surface toujours excessif sur le Riu Ferrer ne respectant pas le débit minimum (1755,572 m3 prélevés en gravitaire sur 1979,827 m3 prélevés au total.)

VEOLIA annonce que le pompage dans la nappe souterraine du Tech qui sera, par voie de conséquence en augmentation, engagera des consommations énergétiques croissantes. Peut-on y voir une justification de la hausse des prix à venir ?.

- L'arrosage public produit par l'usine de production d'eau potable d'Arles n'est pas facturé aux communes.

- Vivès : un réseau passoire qui se dégrade d'année en année . Ce constat est rappelé d'année en année par les

rapports successifs. (Le S.I.A.E.P. fournit de l'eau potable à Vivès comme à d'autres communes telle que Montferrer.)

- 4856 interventions chez les usagers en 2010 contre 2873 en 2009 (69% en plus) justifiés par un nouveau système informatique optimisant la traçabilité des interventions.....

- « l'exploitation et la maintenance : « cette politique s'appuie sur une bonne connaissance du patrimoine » alors que le rapport sur le prix et la qualité du service public indique une méconnaissance absolue pour chaque tronçon, de l'âge des canalisations. Ceci alors que VEOLIA gère sans interruption depuis 70 ans ce service.

- Si « le gain de fuite de 249 782 m2 correspond à la consommation annuelle d'Arles et de Reynès réunis » selon le délégué ; le pourcentage de fuite en cours de 593,642 m3 correspond à la consommation annuelle de Céret et Reynès réunis.

- On notera le fabuleux record d'Amélie avec un taux de 44, 60 % de fuite suivie par Céret avec 37,20% ! A noter le commentaire de VEOLIA qui juge le pourcentage de fuite sur l'ensemble du réseau « somme toute faible » avec 33,70 %. Le taux de 25% semble devoir être un seuil incompressible pour VEOLIA comme pour nos élus. Alors comment se fait - il qu'en Suisse, le taux de fuite sur l'ensemble des réseaux du pays n'excède pas 9 % ?

- Bilan énergétique : le délégué note « que l'amélioration du rendement du réseau a une incidence sur les consommations énergétiques : moins 6,5% sur l'ensemble du réseau et moins 9,2% sur l'usine de

production à Arles ». Nous avons déjà, à maintes reprises, souligné ce fait : au delà du gaspillage de la ressource, la production d'eau à un coût énergétique (1 kwh d'électricité est nécessaire pour produire 1m³ d'eau potable auquel s'ajoute le coût de la main d'œuvre et un amortissement rendu plus court des équipements qui tournent davantage)

- Sécurisation des sites par les périmètres de protection toujours en deçà des obligations de la loi. Ceci alors que nous l'avons souligné à plusieurs reprises et malgré les observations émises par les Services de l'Etat.

- Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0,61% en 2010 contre 0,58% en 2009. À savoir que le réseau est de 149,960 kms, cela représente 0,978 kms. En sachant que la durée de vie d'une canalisation est de En combien de temps, le réseau sera t-il renouvelé.....

- Les provisions de fonds de renouvellement enregistrent un solde négatif à fin 2010.

- En conclusion de ce bilan annuel : on note 2,52% d'augmentation du prix du m³ d'eau en 2010, soit 6,87% cumulés d'augmentation des tarifs depuis le renouvellement du contrat de délégation en 2007.

L'Assemblée Générale 2012 de l'association

se tiendra le samedi

..... 2012 à 14 heures, à la mairie d'Amélie-les-Bains, dans la salle des Petits Congrès, accessible par la rue des Thermes. Votre présence

indispensable est plus que jamais attendue.

Aheure, l'A.G. sera suivie par la **projection publique d'un petit film de 20 mn** produit à l'occasion des 25 ans de la Fondation France - Libertés que retrace le parcours de Danielle Mitterrand.

APPEL DE COTISATION 2012

PENSEZ À RENOUVELEZ VOTRE ADHESION 2012 ET SUSCITEZ UNE NOUVELLE ADHESION AUTOUR DE VOUS CAR L'ASSOCIATION NE DISPOSE PAS D'AUTRES RESSOURCES QUE LES ADHESIONS.

Dernièrement, deux demandes de subventions modestes soumises au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau nous ont été refusée. L'action et la liberté de parole de notre association a un prix, c'est évident.

adhésion / ré-adhésion 2012

NOM :.....

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :.....

CODE POSTAL :.....

TEL :

E-MAIL :

1) Tarif adhésion individuelle de base: 7,00 € ou Adhésion de soutien :€.....

Souhaitez -vous recevoir une carte d'adhérent : oui /non (rayez la mention inutile)
 2) J'ajoute une pochette de cartes correspondance des vues du Tech en soutien : 5,00 €

Règlement par chèque à l'ordre de : Association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech
 A adresser : 2, rue de la Tour Lotissement Camp Marti 66110 Amélie-les-Bains / Palalda

A DÉCOUVRIR
Nous avons créé un nouveau site !
 Usagersdeleau66.org
 Faites le connaître autour de vous !

Nous n'osions plus l'espérer mais aujourd'hui, il existe !

Un adhérent de l'association, Frédéric Arnaud, féru d'informatique qui puisse servir l'intérêt général nous a construit un bel outil.

Progressivement, nous allons pouvoir l'alimenter des nombreux documents d'archives accumulés. C'est dorénavant un formidable outil qui permettra à l'évidence l'implication d'un nombre croissant d'utilisateurs.

Nous avons construit le site précédent comme nous avons pu, à un moment donné. Malgré une mise à jour sporadique et un nombre d'informations réduites et anciennes, une étude de résultat indique 208 visites pur les 4 premières semaines de décembre 2011 ! . Une observation plus fine des visites nous livrent un nombre d'informations très

intéressantes.

C'est pourquoi le nouveau site, beaucoup plus performant, nous porte à l'encouragement.

**Usagersdeleau66.o
rg**

**Usagersdeleau66.o
rg**

**Avec notre
nouveau
site !**

**Consultez,
utilisez,
diffusez l'
information
sans
modération !**

**Usagersdeleau66.o
rg**